

-----  
Département du  
Nord

N° du registre  
des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

**2026-07-15**

**Objet :**  
**Tarification des**  
**boissons,**  
**alimentation et**  
**activités de**  
**l'espace jeunes**

**Etaient présents :**

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, HUIZINGA Martine, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane, BLANPAIN Didier, VANHEY Patrice, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Date de  
convocation  
26/06/2026

**Excusés :**

BOURGOIS Vincent, pouvoir Christine DUQUESNE  
TURPIN Patrice, pouvoir Patrice VANHEY  
PIRET Annick, pouvoir Cécile LAMBRAY  
CLAVET Céline, pouvoir Alain BLONDEAU  
TOTTEL Sabine, pouvoir Mélissa GELY

Date d'affichage  
08/07/26

**Absent :** SELOSSE Laurence

**Secrétaire de séance :** PLANCQ Carmen

Nombre de  
Conseillers

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

En exercice : 29  
Présents : 23  
Votants : 28

Considérant la politique jeunesse de la ville de Wavrin ;

Suite à présentation en commission « finances » du 23/06/26,

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville de Wavrin propose un accès à l'espace jeunes sur adhésion pour les collégiens et les lycéens.

Afin de favoriser la solidarité et l'autonomie du groupe, la prise d'initiative et la concrétisation de leurs projets, la commune souhaite mettre en place une sous-régie d'avance dans la régie « espace jeunes ». Objectif : permettre aux jeunes adhérents de réaliser des activités ensemble, financées notamment par des actions qu'ils auront préalablement organisées à l'attention du public.

Principe : le service espace jeunes procède aux achats de produits consommables qui seront revendus par les jeunes. La sous-régie permet la délivrance de tickets d'une valeur faciale de 50 centimes échangeables contre boissons et sandwiches, aliments salés ou sucrés, lavage de voitures, vente de cases de tombola, de grilles de loto, d'emballages cadeaux, de produits fabriqués. Les recettes sont finalement encaissées par la régie municipale « espace jeunes ».

A ce titre, il est proposé d'appliquer les tarifs de sous-régie suivants :

- 1.50 € la boisson non alcoolisée soft
- 1.00 € lait aromatisé
- 1,00 € la boisson non alcoolisée eau
- 0.50 € la boisson chaude non alcoolisée (café, thé)
- 1.00 € la boisson chaude non alcoolisée (chocolat)

- 0.50 € option chantilly
- 1.00 € aliments sucrés (barbe à papa, crêpes sucre, crêpe nature, mini yop, fruits)
- 1.50 € aliments sucrés (crêpes chocolat, brochettes bonbons, barres chocolatées, pop-corn)
- 1,00 € aliments salés (chips)
- 1.50 € aliments salés (croque-monsieur)
- 3.00 € aliments salés (panini)
- 3.00 € aliments salés (sandwiches simples)
- 4.00 € aliments salés (sandwiches composés)
- 0.50 option fromage (sandwiches)
- 2.00 € emballage cadeaux
- 5.00 € lavage de voitures
- 3.00 € petits produits fabriqués
- 6.00 € grands produits fabriqués
- 1.00 € la case de tombola
- 2.00 € la grille de loto

Le paiement des tickets s'effectuera par espèce.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- valide les présentes propositions tarifaires à encaisser en recette,
- autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter tout acte dédié à la gestion de la sous-régie de recette et d'avance de l'espace jeunes.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent (pouvoir Christine DUQUESNE), HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice (pouvoir Patrice VANHEY), LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick (pouvoir Cécile LAMBRAY), DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane, CLAVET Céline (pouvoir Alain BLONDEAU), BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine (pouvoir Mélissa GELY), VANHEY Patrice, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.

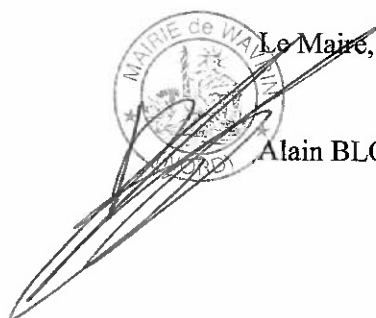


La secrétaire de séance,

  
Carmen PLANCQ



Le Maire,

  
Alain BLONDEAU